

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse
Herausgeber: Schweizerischer Forstverein
Band: 106 (1955)
Heft: 12

Artikel: Quelques remarques d'un forestier à propos du chevreuil
Autor: Péter-Contesse, James
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-764559>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quelques remarques d'un forestier à propos du chevreuil

Par *James Péter-Contesse*

(Oxf. 451.2)
(34.31.5)

Depuis que ce gracieux cervidé est réapparu en nombre dans les forêts, des problèmes nouveaux ont été posés à notre génération. Ils varient suivant le point de vue des individus. Pour le chasseur, la présence du chevreuil est surtout une garantie de ne pas rentrer bredouille, et le problème est de maintenir un cheptel aussi nombreux que possible. Pour le paysan, l'arboriculteur, le vigneron, le chevreuil est un déprédateur indésirable dans ses cultures. Le forestier, tout en reconnaissant la justesse de sa réintroduction dans la faune, est très réticent quant à sa présence massive. Et le public ! Il mangera volontiers un bon gigot, mais se dressera énergiquement, voire violemment, contre les « brutalités » de la chasse et verrait volontiers le chevreuil totalement protégé.

Et ainsi chacun reste sur ses positions, convaincu d'avoir raison, et que l'autre a tort, parce que chacun s'en tient à son point de vue, sans prendre la peine de l'expliquer, ni de comprendre celui des autres.

Un entretien sur ce problème brûlant n'a des chances d'être utile que si chacun adopte une attitude positive :

- en exposant son point de vue sans exagération et sans parti pris, et
- en accordant à son interlocuteur le bénéfice d'une semblable prise de position.

Franchise et confiance vont ensemble.

Problème brûlant ? Il le devient en de nombreuses régions de notre pays. Le chevreuil nombreux commet des dégâts que le technicien juge intolérables. Il s'insurge, réclame une réduction du cheptel, établit des protections nombreuses et coûteuses. Le public n'admet pas ces entraves apportées à la libre circulation en forêt ; il ne veut pas admettre de voir coupé son chemin de promenade dominicale ; il écrit aux journaux ; il interpelle les autorités. Et le problème, purement technique à l'origine, passe au domaine politique, qui est celui des passions et des exclusives.

Remettons donc le problème à sa place, qui est d'ordre technique ; puis expliquons-nous entre techniciens de la zoologie et de la forêt ; puis enfin renseignons les autorités et le public et faisons-leur comprendre la rigueur de certaines lois naturelles, qui vont souvent à l'encontre de nos désirs et de nos sentiments.

Il y a en premier lieu quelques remarques à faire :

1. Le chevreuil semble être définitivement rentré dans le cycle vital du pays. Sa présence est intimement dépendante de la forêt.
2. Le forestier doit accepter cette présence avec les dégâts qui en découlent. Mais ainsi qu'il doit contenir les dégâts des bostryches, charançons, champignons déprédateurs du bois, il doit aussi contenir

les dégâts du chevreuil à un niveau compatible avec une saine gestion des forêts.

3. Les nécessités forestières sont pour le pays incomparablement plus importantes que les nécessités de la chasse. En cas de conflit entre elles, ce sont les premières qui doivent primer.
4. Contenir les dégâts ne pourra pas se faire en cherchant à diminuer le mal commis par chaque chevreuil individuellement; cela consistera en une réduction du nombre de chevreuils jusqu'au point où les dégâts deviennent supportables.

Cherchons à juger objectivement de ces dégâts. Ils sont de deux sortes: la *frayure* du mâle, la *morsure* du mâle et de la femelle broutant.

Frayure. On admet maintenant que cette habitude du mâle à frotter ses cornes contre des buissons ou de jeunes arbres encore flexibles, à les piétiner parfois de ses pieds de devant, est une manière de marquer l'espace vital de sa troupe. Les arbres frottés sont des marques de territoire, des bornes qu'il faut rafraîchir périodiquement, et remplacer lorsque la tige frottée jusqu'au bois a séché, perdant ainsi son aspect de bois fraîchement écorcé et (probablement) son fumet laissé par les glandes sébacées du tarse.

Cette explication est confirmée par le fait que le mâle recherche, parmi les essences forestières de l'endroit à marquer, celle qui est le plus rare, souvent l'exemplaire unique isolé dans la masse d'autres essences plus prolifiques. (Comme nos géomètres font poser des bornes de pierre différente de celle du lieu, granit en terrain calcaire, p. ex.) Lorsqu'un mâle a frotté un jeune pied d'arbre, il y revient les années suivantes, frottant les pousses secondaires relevées en cime pour remplacer la flèche sèche, frottée l'année précédente. Pendant ce temps, les autres essences en surnombre dans le recrû s'allongent et étouffent le pied unique, de valeur, celui que le forestier cherchait à favoriser.

Lorsque ce jeune arbre est mort de ses blessures successives, les conditions n'existent plus pour son remplacement. Il faut les recréer. Il faut raser le recrû environnant et planter l'essence rare... que le chevreuil viendra tout de suite frotter à nouveau.

Morsure. Il faut distinguer deux périodes fort différentes:

a) *L'abroutissement d'hiver:* Tout ce qui dépasse la neige y est soumis, comme aussi tout ce qui peut se manger sous la mince couche de neige que le chevreuil enlève de ses pieds de devant. Il mange l'extrémité des pousses de l'année précédente (ou même plus loin, jusqu'à des branchettes de 4 mm de diamètre). Ces morsures ne sont généralement pas graves; elles font l'effet d'un recépage; au printemps, le dernier bourgeon intact «part» avec une vigueur accrue, et la nouvelle pousse remplace et dépasse rapidement l'ancienne. La tige est ainsi déformée en bayonnette, ce qui

est sans importance, à condition que la mutilation ne soit pas renouvelée trop souvent. Mais malheureusement le chevreuil revient toujours brouter chaque hiver les mêmes jeunes plants, qui finissent par sécher;

b) *L'abrouissement d'été*: Pendant la bonne saison, le chevreuil est plus éclectique. La grande abondance d'herbe dans les clairières ne l'empêche pas de tondre les pousses fraîches des jeunes plants forestiers, et d'y revenir dès que les bourgeons de remplacement ont reformé une nouvelle pousse. Il se complaît à ces pousses toutes fraîches, qui lui font probablement effet de dessert, comparées aux herbages déjà durcis de la fin de l'été et de l'automne. Des plantons de chêne, broutés et rebroustés pendant plusieurs années, n'ont plus que de petites pousses filiformes, des bourgeons presque inexistant; ils restent à même hauteur, formant des arbres miniature. Ils ne donneront rien de plus aussi longtemps qu'ils seront soumis à la dent du chevreuil.

Les dégâts du chevreuil sont donc ainsi schématiquement représentés. Quelle est leur importance? Est-elle suffisante à soulever les réactions du forestier et du propriétaire de forêt?

L'importance est extrêmement variable, bien entendu. Suivant, en premier lieu, le nombre de chevreuils; et c'est là la première inconnue du problème. Mais aussi suivant l'état, la constitution de la forêt, et suivant les travaux qu'on y exécute. Ce deuxième élément, éminemment variable, a une influence directe sur le premier, sur le nombre. A un état de forêt donné correspond un cheptel bien défini, qui ne peut pas être impunément augmenté.

Ceci dit, bien entendu, sous la réserve formelle que la présence du chevreuil ne doit pas empêcher une saine gestion des forêts, la réalisation de buts bien définis.

Quel est le but général du forestier? Tirer de la forêt un rendement régulier, et si possible progressif en la maintenant au moins en son état actuel et en cherchant à l'améliorer.

Mais la sylviculture est jeune et l'homme exploite la forêt depuis plusieurs millénaires. Il l'a fait en ignorant les lois naturelles, que nous ne faisons qu'entrevoir. Il les a transgressées souvent, par ignorance, et il a de ce fait amené les forêts à un état peu satisfaisant, éliminant ou raréfiant à l'extrême certaines essences dont il recherchait particulièrement les produits, favorisant d'autres, peu ou mal adaptées aux conditions de climat, d'exposition, de sol.

Il en résulte que, par exemple, une grande partie des forêts du Plateau et du pied du Jura sont composées d'essences dites «non en station»: l'épicéa, le sapin blanc, le hêtre; que d'autres essences de valeur (chêne, pin) ont presque disparu, comme aussi de nombreuses essences dites secondaires (érable, tilleul, cerisier, alisier, sorbier, orme) dont la présence est indispensable au maintien des qualités du sol.

Les essences non en station dégradent le sol: la productivité régresse peu à peu, et ce sol ne peut pas être amendé par les essences en station, qui ont disparu.

Des conditions météorologiques particulières (quelques années sèches) ont montré la fragilité de nos peuplements forestiers non en station, attaqués par les bostryches, les charançons, le sec, les vents, le gui. Le forestier doit donc, en ces endroits, atteindre un but nouveau: celui de remplacer les forêts mal constituées par d'autres se rapprochant de leur état naturel. Pour ce faire, il doit éliminer ce qui subsiste des essences en surnombre, les remplacer par la plantation de celles à réintroduire.

Mais, ce faisant, nous créons justement des conditions favorables au chevreuil, aimant l'alternance de parcelles boisées et de clairières herbées. Nous plantons dans ces clairières des essences peu représentées, donc soumises plus que d'autres à la dent et à la corne du chevreuil. Presque tout ce que nous plantons (versant sud de la montagne de Boudry) est rongé chaque année partout. La proportion des plants indemnes n'atteint pas 5 %.

Le mâle s'attaque surtout aux plantons de pin et de mélèze, les seuls résineux aptes à remplacer avantageusement le sapin blanc et l'épicéa dont nous devons réduire fortement la proportion.

Nos forêts du Jura ne sont heureusement pas toutes à transformer. La plus grande partie sont en un état d'équilibre assez proche de leur état naturel. Le sapin blanc, l'épicéa, le hêtre y forment naturellement le mélange et il suffit d'en assurer le rajeunissement et d'y maintenir un certain équilibre pour perpétuer un état satisfaisant. Mais dans ces forêts, sises à altitudes moyenne et haute, l'abrouissement hivernal nous joue des vilains tours. Sur de très grandes surfaces, qui arrivent à l'ordre de grandeur de la centaine d'hectares, le rajeunissement du sapin blanc y est devenu impossible.

Ces quelques exemples nous amènent à la conclusion: Si nous ne pouvons pas réintroduire les essences indispensables, disparues; si nous ne pouvons pas assurer le rajeunissement d'une essence de grande valeur économique comme le sapin, nous ne sommes plus en état d'assurer une saine gestion des forêts à nous confiées.

Il faut donc intervenir.

Il y a des mesures immédiates à prendre, et un programme d'études à mettre sur pied et à exécuter.

Mesures immédiates. Suivant deux directions:

D'un côté assurer la protection des surfaces mises à mal par pose soit de clôtures, soit de protections individuelles. La première méthode convient aux grandes surfaces; la seconde peut être appliquée sur des surfaces très restreintes, jusqu'ici les résultats y sont peu encourageants. Les clôtures sont coûteuses, 3 à 4 francs par mètre courant. Les proprié-

taires sont peu enclins à faire cette dépense pour se garder d'un animal dont seul l'Etat tire profit!

De l'autre côté: réduire le cheptel chevreuil à un niveau plus bas.

Programme d'études. Nous connaissons peu de la biologie du chevreuil. L'étude en sera rendue difficile à cause du caractère changeant de l'animal. Il se comporte tout différemment d'une région à une autre, rongeant ici ce qu'il ménage ailleurs. Il faut en étudier les raisons.

Il faudra arriver à savoir quelle densité du peuplement chevreuil pourra être admise dans le cas de forêts normalement constituées; à quel niveau il faudra le réduire lorsque nous aurons à entreprendre des travaux de transformation forestière, de plantation. Il faudra probablement fixer les bases scientifiques de plans d'aménagement sylvo-cynégétiques.

La forêt est la source d'une matière première qui prendra de plus en plus une grande importance économique. Les composantes chimiques du bois sont plus riches que celles de la houille. On peut tirer du bois tout ce qu'on tire du pétrole. Pétrole et houille sont destinés à disparaître peu à peu. Le bois ne disparaîtra pas si nous conservons à la forêt sa qualité de source inépuisable. Pour cela il faut la traiter selon les lois naturelles, la traiter avec grande vigilance; en écarter toutes causes de perturbation. La forêt est à l'origine et reste le gardien de la vie animale. Tout doit donc être mis en œuvre pour la préserver, la respecter.

Il faut donc que, sur ce petit point de la vie de la sylve que représente ses rapports avec le chevreuil, tous les intéressés s'unissent dans une recherche commune de l'équilibre biologique à trouver.

Zusammenfassung

Einige forstliche Bemerkungen zur Frage des Rehwildbestandes

Durch die starke Zunahme des Rehwildbestandes in den letzten Jahren sind die Verbiß- und Fegeschäden in den Wäldern stark angestiegen. Um so mehr als das Reh mit Vorliebe die in Minderheit vorhandenen Baumarten angeht, spielen die von ihm verursachten Schäden in den zahlreichen Umwandlungs- und Wiederherstellungsprojekten im Neuenburger Jura, wo je länger je mehr Lärche und Föhre in tiefer Lage die standortswidrigen Baumarten Fichte und Tanne zu ersetzen haben, eine große Rolle. Der Schutz der Kulturen vor dem Reh ist zwar möglich, aber so kostspielig, daß sich die Gemeinden nur widerwillig zu diesen Ausgaben entschließen. Der Verfasser befürwortet deshalb eine Dezimierung des Rehwildbestandes bis auf ein für die Forstwirtschaft tragbares Maß. Im übrigen schlägt er vermehrte Studien über die Biologie des Rehwildes vor, um Klarheit über die Lebensgewohnheiten und -ansprüche dieses Tieres zu erhalten, die von Landstrich zu Landstrich sehr verschieden sein können. Außerdem wären zuverlässige Untersuchungen über die im Wald zulässige Höchstbesiedlungsdichte von großem Wert.

Grünig